

Services industriels de Lausanne maîtriser et réduire sa consommation d'énergie

Les Services industriels de Lausanne (SiL) mettent en œuvre un programme de maîtrise de la demande d'énergie. Plus de quatre millions de francs seront alloués pour financer des opérations de réduction de la consommation d'électricité, prévues sur trois ans. Ces mesures visent les particuliers aussi bien que les PME et les grandes entreprises. Sous réserve de son approbation par le Conseil communal, le programme pourra débuter dès 2015, grâce à un partenariat avec les Services Industriels de Genève (SIG), dont l'expertise en la matière est reconnue au niveau suisse. Cette action est parfaitement alignée avec la stratégie de la Confédération pour la maîtrise de la consommation d'énergie.

La stratégie énergétique 2050 de la Confédération doit permettre à la Suisse de renoncer à l'électricité nucléaire. L'objectif de réduction de la consommation d'électricité, malgré la diversification et l'extension de ses usages, notamment en matière de mobilité et d'électronique de loisir, fait partie du premier paquet de mesures visant à garantir à long terme l'approvisionnement énergétique du pays. Dans cette perspective, les SiL proposent dès 2015 la mise en œuvre d'un programme de maîtrise de la consommation d'électricité, développé en collaboration avec SIG, le seul distributeur suisse à avoir engagé à ce jour un plan ambitieux de ce type sous le label éco21. Ce partenariat permet aux SiL de bénéficier de l'expertise de SIG, de mutualiser des coûts, et de réduire le temps de préparation et de mise en œuvre de leur programme.

Quatre plans d'action seront déployés à Lausanne durant les trois ans à venir avec un objectif d'économies durables de 6,4 GWh/an, soit l'équivalent de 1'800 ménages de quatre personnes consommant en moyenne 3'500 kWh/an :

- les « **opérations éco-sociales** » ont pour objectif de remplacer des anciennes ampoules par du matériel efficient, d'installer des multiprises avec interrupteur intégré permettant d'éteindre complètement plusieurs appareils et d'offrir une bouilloire aux foyers à revenu modeste (les premiers quartiers concernés seront les Boveresses et Praz-Séchaud) ;
- le plan « **éclairage performant** » propose des audits standardisés et des aides pour la mise en œuvre des mesures préconisées. Ce plan d'action s'adresse aux commerces et aux PME. ;
- l'action « **distributeurs efficaces** » table sur un accord avec les grandes surfaces à Lausanne pour les inciter à promouvoir les LEDs
- le programme « **négawatt** » interviendra dans une phase ultérieure, et s'adressera aux grandes entreprises qui obtiendront un accompagnement personnalisé des SiL (ou d'un de leurs partenaires mandatés) pour améliorer leur performance énergétique. L'optimisation énergétique des bâtiments ou des processus leur permettra de diminuer leur consommation d'énergie et de réduire leurs émissions de CO₂.

En plus de ces mesures, un plan d'action pour le « froid professionnel » sera mis en œuvre dès la fin de cette année. Pour assurer un remplacement par des appareils à haute performance, ce plan proposera une prime variant entre 200 et 1800 francs selon l'efficacité des réfrigérateurs et congélateurs utilisés dans un cadre professionnel.

En complément à ces actions, les SiL prévoient également de tester la mise à disposition des ménages de données de consommation, relevées par des compteurs intelligents. Ce projet permettra d'analyser dans quelle mesure le suivi détaillé et personnalisé de la consommation permet de réduire cette dernière.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 01
- Nicolas Waelti, secrétaire général des SiL, 021 315 82 30

www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 29 octobre 2014



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch